

Les entretiens de

Grain de sel

Entretien avec Piotr Dabrowski



Ancien vice-ministre de l'Agriculture de Pologne, ancien porte-parole de Solidarité (Solidarność) pour les agriculteurs, Piotr Dabrowski est aujourd'hui animateur du programme « Agriculture durable et solidaire » du CFSI pour la Pologne.

Cet agronome est intarissable sur l'histoire de son pays comme sur l'avenir de son agriculture.

Cet entretien a été réalisé par Anne Perrin à Paris, le 5 mars 2007.

Grain de sel : Quelle a été la participation de la Pologne à la campagne lait du CFSI ? Quel est l'objectif de votre présence de début mars à Paris ?

Piotr Dabrowski : La Pologne n'a pas participé à la campagne en tant que telle, sa participation est envisagée. Le lait est un dossier très chaud en Pologne, pays très agricole. Il s'y trouve un marché organisé où le lait et les produits laitiers se portent plutôt bien, à l'exception des quotas. Les quotas sont au cœur du problème ! Ils sont beaucoup trop bas par rapport à nos niveaux de production et consommation potentiels... Il faut savoir que nos coopératives laitières, existantes depuis les années 30, ont été conservées sous le régime communiste. Aujourd'hui on trouve encore en Pologne de petites fermes, avec 2 ou 3 vaches, mais dont les exploitants ne vivent pas. Parallèlement,

Les entretiens de

Grain de sel

contrairement à il y a quelques dizaines d'années, on trouve aussi, réparties sur le territoire, des exploitations plus grosses (de 20, 30, 40 et même 100 à 200 vaches).

GDS : Lors de la campagne, quelles relations avez-vous entretenues avec les acteurs africains ? Dans quelle mesure vos combats se rejoignent-ils/ ne se rejoignent-ils pas ?

PD : Intégrée à l'Union européenne depuis 1^e mai 2004, la Pologne, sur le plan géopolitique, a toujours été au cœur des relations Est-Ouest. Aussi les pays du Sud sont-ils la plus grande inconnue pour les Polonais qui, au-delà de l'image d'Épinal - safaris, girafes, etc. - ne connaissent en général presque rien du continent africain.

J'ai été d'autant plus heureux de conduire une délégation polonaise au Cameroun dans le cadre du programme du CFSI fin novembre 2006. Le contact entre Polonais et Camerounais a été excellent, dans les deux sens : nous étions certes choqués par la réalité africaine et la misère, mais en même temps très impressionnés par la mobilisation citoyenne et l'action de l'Acadic¹. Nous ne pourrions pas en ce moment mobiliser pareillement en Pologne. Mes collègues ont aussi déclaré alors avoir pris conscience du fait que l'Afrique et l'Europe sont liées pour l'avenir.

De leur côté, les Camerounais étaient satisfaits de rencontrer des « Occidentaux » moins éloignés de leur réalité que leurs partenaires « traditionnels ». Voici 30 ans, une exploitation de 4-5 hectares était, au sud de la Pologne, une exploitation riche. Notre agriculture n'était alors - du point de vue structurel - pas très éloignée de l'agriculture en Afrique aujourd'hui. Dans le même temps il faut se méfier d'apparences trompeuses, car en réalité il y a infiniment moins de disparités entre l'agriculture polonaise et française aujourd'hui qu'entre la polonaise et l'africaine. Et il faut se garder de faire croire aux Africains que l'entrée dans l'UE a été chose facile et accessible sans profondes réformes, qui demandèrent beaucoup de temps et de sacrifices.

¹ NDLR : Association citoyenne de défense des intérêts collectifs, plus d'info dans GDS n°29, décembre 2004.

Les entretiens de

Grain de sel

Traditionnellement les Polonais étaient très attachés à la terre, terre des ancêtres. C'est un attachement qui va au-delà du fait que la terre est nourricière, et qui explique, entre autres, le maintien de nombreuses petites exploitations. D'ailleurs, l'agriculture familiale est inscrite dans la constitution en Pologne. Pour ce qui est de l'aide aux pays en développement, les Polonais ont de façon générale un esprit solidaire, et la Pologne a plusieurs ONG de la solidarité internationale, dont Action Humanitaire Polonaise.

GDS : Quels sont aujourd'hui les principaux enjeux de la restructuration du secteur agricole en Pologne ?

PD : D'après les statistiques on trouve aujourd'hui 3 millions de fermes en Pologne. Sur une population totale de 38 millions d'habitants on dénombre 40% de ruraux. Mais les statistiques doivent être relativisées (d'une part, sont comptabilisées comme « fermes » les propriétés assujetties à l'impôt foncier et cultivées ou non quelle que soit leur taille ; d'autre part, qui dit « ruraux » ne dit pas « agriculteur »). En réalité il y a moins d'un million de fermes, dont la plupart pratiquent la pluriactivité.

Mais pour aborder la question des enjeux de la restructuration du secteur, j'aimerais faire un petit retour sur l'histoire. La Pologne a été le seul pays à garder un système d'agriculture privée familiale dans le bloc communiste. Certes le régime freinait les changements structurels, et faisait en sorte de bloquer la croissance des exploitations (pas de propriété privée de plus de 50 ha), mais il n'a pas empêché les évolutions techniques, au contraire. Il s'agissait de nourrir le pays et ses alliés du bloc de l'Est. Ainsi, au moment de la chute du mur, l'agriculture polonaise était-elle constituée de structures petites, mais bien équipées.

Sur l'ensemble des fermes familiales existant aujourd'hui, on peut imaginer que 250 000 peuvent grandir, mais pas plus. On peut légitimement craindre que les écarts qui se sont déjà creusés peuvent se traduire en tensions économiques et sociales. Pour moi, trois-quatre réalités devraient prendre forme :

**L'agriculture familiale est
inscrite dans la
constitution en Pologne**

Les entretiens de

Grain de sel

- les exploitants qui savent prendre le virage de la modernité (entre 150 et 250 000) dont certains deviennent très grands (plusieurs milliers d'hectares) et hyper productivistes ;
- les petites fermes de 1 à 2 hectares qui se marginalisent rapidement en tant qu'outils de production ;
- les petites fermes qui subsistent, avec des agriculteurs qui se diversifient (apprennent un autre métier et l'exercent en parallèle de l'activité menée à la ferme) ;
- les exploitations aujourd'hui « moyennes » (de 10 à 15 hectares) ; qui à mon avis risquent d'avoir le plus de difficultés, de taille trop petite pour vivre de leur exploitation mais trop grande pour travailler à l'extérieur.

GDS : Quel est l'avenir pour les jeunes ruraux polonais ?

PD : On trouve des réactions de tous types, avec des jeunes qui ne veulent surtout pas s'installer en milieu rural et rêvent de quitter le monde rural pour s'installer en ville, et d'autres qui souhaitent, par attachement à la terre de leurs ancêtres, continuer d'y travailler.

Sur le plan de la formation, il existe depuis des décennies des écoles de formation aux métiers de l'agriculture très performantes, qui n'ont rien à envier à la France.

Avec l'intégration à l'Union européenne, la Pologne bénéficie désormais des aides liées à la Politique agricole commune (Pac). Depuis trois ans, il y a une « logique Pac », avec une administration très ouverte. Les agriculteurs qui veulent moderniser leurs exploitations, les jeunes qui veulent s'installer ont accès à toutes les aides publiques.

GDS : Dans une interview accordée à *Transrural initiatives* en 2001, vous évoquiez « la désillusion des Polonais » vis-à-vis de l'UE, après un « enthousiasme omniprésent » avant les années 90. Presque 3 ans après l'entrée de la Pologne dans l'Union

Les entretiens de

Grain de sel

européenne, quel est l'état d'esprit des agriculteurs polonais vis-à-vis de l'UE ?

PD : L'hypothèse de l'intégration européenne a été très mal vue dans un premier temps au niveau de l'agriculture. L'Europe était mieux préparée à aborder notre marché que l'inverse. De nombreux produits occidentaux ont envahi nos marchés. La transformation de l'agriculture polonaise des années 90 a été très douloureuse. Elle s'est accompagnée de nombreuses tensions politiques internes et conflits, manifestations, barrages de routes, etc.

Après la chute du mur, avec la libéralisation sauvage, l'ouverture totale des marchés a provoqué un choc frontal pour l'agriculture polonaise. Un chiffre illustre cela : à la chute du régime communiste, il y avait un cheptel de 5 millions de moutons en Pologne. Aujourd'hui on n'en compte plus que 200 000.

L'ouverture, non contrôlée, non régulée, a été dramatique pour nombre d'agriculteurs. À l'époque, beaucoup de difficultés ont été perçues, à tort ou à raison, comme étant liées au processus d'ouverture vers l'UE. Puis le parlement a voté des lois régulant les marchés agricoles. Des barrières tarifaires ont été mises en place dans les années 92-93. Une agence nationale, l'Agence du marché agricole (organisme correspondant au Feoga européen²) a été mise en place dès 1990 pour acheter les excédents de production et les revendre au moment d'une forte demande de la part de consommateurs.

Des instruments de politique agricole existaient donc en Pologne déjà lors de l'intégration européenne (tarifs douaniers protégeant les marchés)..

Aujourd'hui, 80% de la population polonaise est favorable à l'intégration, les agriculteurs aussi. La balance commerciale est désormais très positive pour l'agriculture polonaise. Il y a des

**Aujourd'hui, 80% des
polonais sont favorables à
l'intégration européenne,
les agriculteurs aussi**

² Cf. encadré en fin d'article.

Les entretiens de

Grain de sel

aides directes, d'autres instruments de la Pac. Mais les échanges internationaux de produits agricoles demeurent un sujet très sensible.

GDS : On craignait de voir les entreprises (coopératives ou entreprises d'État) rachetées par les entreprises d'Europe occidentale, à la faveur du processus de privatisation. Quel bilan peut-on faire aujourd'hui ?

PD : On craignait surtout le rachat de nos terres agricoles. Finalement on trouve peu d'agriculteurs étrangers installés en Pologne. Avant l'intégration européenne, il fallait une autorisation du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Intérieur. Actuellement nous profitons des périodes transitoires qui ne permettent pas un marché libre de terres.

Les craintes des Polonais vis-à-vis de rachats étrangers s'expliquent en grande partie par l'histoire du pays. Durant des siècles la Pologne a été agressée, ensuite à partir de la fin du XVIIIe siècle elle a été occupée par ses voisins.

Lors de la conférence de Yalta, un tiers du pays a été déplacé vers l'ouest³. Les Polonais craignaient avant tout des investissements allemands en agriculture. Mais en fin de compte il y en a eu relativement peu.

On trouve aujourd'hui quelques Allemands, des Français, des Hollandais. Il semble qu'ils ne sont pas très intégrés aux collectivités locales... Mais attention ! Ceux qui viennent s'installer sont essentiellement des « grands » et « riches », à la différence de la plupart des voisins... N'est-il pas trop facile d'oublier des disparités économiques et sociales ? Par ailleurs

³ Les accords de Yalta, signés en février 1945 par Roosevelt, Staline et Churchill ont notamment décidé de la division de l'Europe en deux. Une des ces « zones d'influence » était sous contrôle total de l'URSS. Staline a promis d'ailleurs les élections libres et démocratiques dans des pays incorporés, une promesse jamais tenue... L'Europe de l'Est s'est retrouvée derrière le « Rideaux de fer » tandis que l'Europe occidentale pouvait retrouver la liberté et démocratie. Le « déplacement » de la Pologne vers l'ouest résultait d'idées de « régulations ethniques » : elle céderait des territoires habités par les Ukrainiens et Biélorusses à l'URSS et recevrait en compensation des territoires enlevés à l'Allemagne, ce qui provoqua l'exode de millions d'Allemands.

Les entretiens de

Grain de sel

les mentalités évoluent, des centaines de milliers de jeunes Polonais qui partent vers l'Ouest en quête de travail (les fameux plombiers...), en même temps découvrent. Un jour ils vont retourner s'installer en Pologne. L'Europe des citoyens s'installe aussi.

GDS : Les milieux agricoles dans les pays d'Europe centrale et orientale ont-ils tourné définitivement la page du communisme ou bien reste-t-il de la nostalgie à l'égard de cette époque ?

PD : Au cours du temps, le sentiment vis-à-vis du communisme a beaucoup évolué chez les agriculteurs polonais. Après les drames de la collectivisation forcée d'après guerre (jusqu'à 1956), les années 70 ont longtemps eu un air de paradis perdu. La crise provoquée par la réforme ultra-libérale au début des années 90 a renforcé ce sentiment. Mais, comme je vous l'ai dit, depuis lors, la situation s'est beaucoup améliorée, et on peut parler, pour ceux qui sont gagnants de cette course vers la compétitivité, d'un nouvel âge d'or.

**La nostalgie du
communisme n'est pas de
mise**

La nostalgie du communisme n'est donc pas de mise. En plus le temps passe vite... La génération de ceux qui ont aujourd'hui 30 ans et qui reprennent les responsabilités ne se souvient plus de cette époque achevée en Pologne le 4 juin 1989, jour des premières élections démocratiques à l'Est.

Pour conclure notons bien que la fameuse chute du mur de Berlin n'était qu'un épilogue. Plusieurs révoltes, en Allemagne de l'Est en 1953, en Pologne et Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968, de nouveau en Pologne en 1970, 1976 et enfin en 1980, l'année de la création du mouvement de « Solidarité » avec Lech Walesa à sa tête. Notons aussi le courage des « dissidents » en l'URSS, dont la personne symbolique, Andreï Saccharov. Lech Walesa, Andreï Saccharov, tous deux Prix Nobel de la Paix.

Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (Feoga), institué par le règlement n° 25 de 1962 (modifié en dernier lieu

Les entretiens de

Grain de sel

par le règlement CEE n° 728/70) relatif au financement de la politique agricole commune, constitue une grande partie du budget général de l'Union européenne. La section « Garantie » du Fonds finance en particulier les dépenses de l'organisation commune des marchés agricoles, les actions de développement rural qui accompagnent le soutien des marchés et les mesures rurales en dehors des régions de l'objectif 1, des dépenses de certaines mesures vétérinaires ainsi que des actions d'information sur la Politique agricole commune (Pac). La section « Orientation » finance des autres dépenses de développement rural (celles qui ne sont pas financées par le Feoga-Garantie). L'administration du Fonds assurée par le Comité du Feoga s'organise dans le cadre d'une coopération entre la Commission et les États membres. Le Comité du Fonds est composé de représentants des États membres et de la Commission.

Source : http://ec.europa.eu/agriculture/fin/index_fr.htm